

Gosier Educ@tion

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE LA VILLE DU GOSIER



> Présentation de la Commission Vie scolaire et Réussite éducative et dotation

Focus:

- La politique éducative en chiffres
- Le portail famille
- La réforme des rythmes scolaires
- Règlementation des activités périscolaires

Dans les écoles :

- Ouverture de la nouvelle école Eugène Alexis
- Présentation du nouvel inspecteur de circonscription

Animations:

• Accueils de loisirs de juillet 2017

Zoom sur...:

• Zoom sur le métier d'animateur

Paroles d'enfants:

• Ce que j'aime à l'école...

Côté parents :

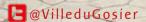
Accompagner la scolarité de son enfant

Infos Pratiques:

- Horaires de la Direction de L'Education et de la régie principale
- Coordonnées des écoles et inspection

1er trimestre année scolaire 2017-2018









Très chers élèves, parents et membres de la communauté éducative.

À peine la rentrée scolaire effectuée que les jeunes Gosiériens ont été perturbés par une bien riche saison cyclonique, à laquelle, fort heureusement, les établissements scolaires ont bien résisté. Quelques interventions techniques ont rapidement permis de tout remettre en état pour recevoir les quelques 2 650 élèves répartis dans les 15 écoles du Gosier, seulement à partir de la troisième semaine du mois de septembre. Le retour en classe s'est globalement bien déroulé, et la communauté éducative a ainsi retrouvé des établissements rénovés et du matériel neuf mis à leur disposition de façon progressive.

J'ai d'ailleurs une fierté particulière concernant la nouvelle école maternelle Eugène Alexis, construite selon les normes de sécurité parasismiques et anti-cycloniques actuelles. Un bâtiment nouveau, qui s'inscrit dans un plan global de la collectivité visant à conforter ou reconstruire les bâtiments pour assurer la sécurité des usagers.

Cette démarche s'inscrit résolument dans la dynamique de la Ville du Gosier, qui a toujours mis l'accent sur le bien-être des élèves, du personnel communal et du personnel enseignant au sein de ses écoles, éléments clés de la réussite scolaire.

Ainsi, les dépenses de la Ville pour les écoles constituent un véritable placement sur l'avenir, et représentent 23 220 000 € de fonctionnement et 3 192 000 € d'investissement. Si je ne devais citer que deux mesures fortes et emblématiques de notre politique éducative, je choisirais la mise à disposition de chaque petit gosiérien des livres scolaires – afin que

chacun accède de manière égale au savoir, et le plan numérique des écoles. Ce dernier, inscrit au plan pluriannuel des investissements de la collectivité, fera définitivement entrer les écoles du Gosier à l'ère du numérique, avec des classes mobiles, vidéoprojecteurs Interactifs, équipements pour l'initiation à l'algorithmique et à la programmation informatique, Espace Numérique de Travail et dotations de ressources complémentaires... Autant d'outils favorisant le développement des compétences numériques, l'éducation aux médias et à l'information pour un usage responsable du numérique.

L'école change, et la ville adapte les voies et moyens de la politique éducative en conséquence. Pour vous permettre de connaître et partager ces actions importantes pour le quotidien de la communauté scolaire, j'ai souhaité créer cette nouvelle publication. D'une fréquence trimestrielle, elle vous permettra de mieux appréhender l'action de la ville concernant les écoles et la réussite éducative des petits gosiériens.

À tous les élèves du Gosier, je souhaite une année scolaire heureuse et riche en réussite ; aux parents, de toujours accompagner vos enfants vers la voie de la sagesse en favorisant un dialogue apaisé et bienveillant ; et aux personnels de la ville comme de l'éducation nationale, d'être le meilleur exemple possible pour ces candidats au monde des adultes!

Jean-Pierre DUPONT Maire du Gosier

Présentation de la Commission Vie scolaire et Réussite éducative



Jean-Pierre WILLIAM
Conseiller municipal et VicePrésident de la Commission
Vie scolaire et Réussite éducative

La commission VIE SCOLAIRE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE a été créée pour s'occuper des problématiques de l'éducation dans la ville. Son rôle englobe tout ce qui a trait aux jeunes enfants, de leur naissance à leur entrée au collège. Dans le cadre de notre mission nous sommes amenés à mener la réflexion sur des sujets aussi variés que les affaires scolaires, la restauration, les activités périscolaires, la petite enfance.

Nous nous réunissons à des rythmes variés. La commission fait des propositions d'actions qu'elle préconise dans son domaine, elle se réunit aussi à la demande du conseil municipal pour donner son avis sur certains projets de délibérations relatifs au domaine éducatif.

La commission est composée de membres élus et de membres non élus :

Président : Jean-Pierre DUPONT Vice-Président : Jean-Pierre WILLIAM

Membres élus : BORDELAIS Marlène, BRIGITTE Ebéné, CUIRASSIER Jocelyn, BÉZIAT Yane, THOMAR Maguy.

Membres non élus : RAPHAEL Alex, MOROC Jean-Pierre, WILLIAM Maurise, LEOGANE Nestor, BROSSEAU Corinne, BLECOURT Hélin, CHERY Agnès, ULYSSE Joël, GAVALY Raymonde.

La commission peut se réunir au complet ou avec les élus seulement.

Directeur de publication : Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier Rédacteur en chef : Corinne GÉRION, Directrice Générale des Services

Rédaction : Direction de l'Éducation

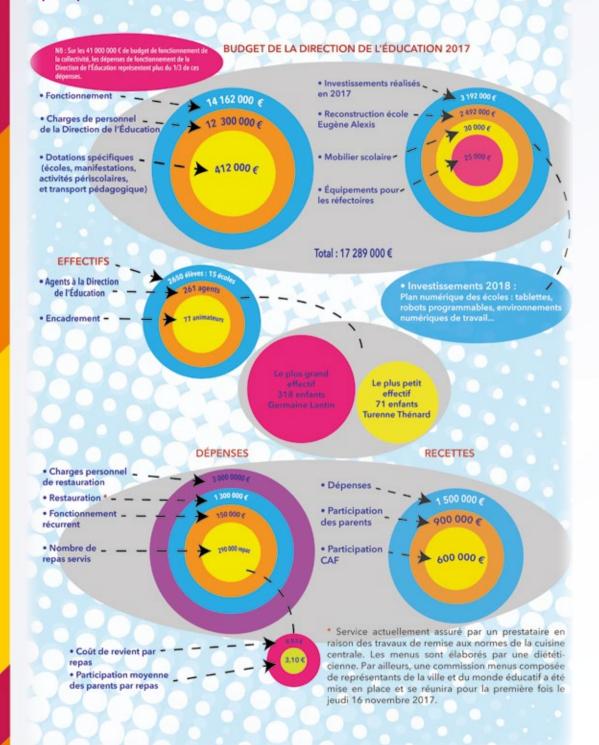
Ont collaboré généreusement à l'élaboration de ce magazine : Dominique BODESON, Agnès CLARAC, Karina COQUIN, Saïda GALAYA Secrétariat de rédaction : Direction de la Communication Crédits photographiques : Ville du Gosier, Fotolia.

Tirage: 3 000 ex.

Vous pouvez télécharger le jounal «Gosier Education» au format PDF sur le site web de la Ville : www.villedugosier.fr

Focus . . .

La politique éducative en chiffres



Le Portail Famille

En 2016, la ville a mis en place un nouveau service, le Portail Famille, permettant aux usagers d'effectuer le paiement en ligne de leurs factures pour la restauration scolaire, mais aussi de mettre à jour leurs données personnelles.

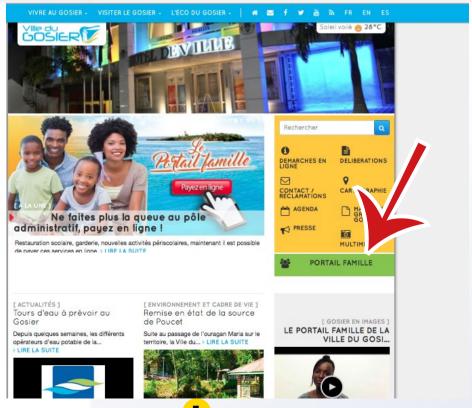
Il n'est donc plus nécessaire de se déplacer pour payer. Le Portail Famille permet un gain de temps considérable.

En juin 2017, une première évaluation de cet outil a été menée afin de savoir s'il était conforme aux attentes des usagers. Il en ressort une large satisfaction, nuancée par une tranche de la population n'ayant pas accès à internet. La collectivité remercie d'ailleurs les nombreux parents qui ont répondu à l'enquête. Bien sur, la ville du Gosier poursuit sa démarche de dématérialisation pour offrir de nouveaux services en ligne, tout en les rendant plus facilement accessible. À terme, elle pourrait non seulement donner la possibilité aux usagers d'effectuer la pré-inscription des enfants aux activités périscolaires, mais aussi

de procéder à d'autres démarches administratives. En effet, il sera bientôt possible de faire une demande de passeport ou de carte nationale d'identité (CNI), une demande d'acte d'état civil, formuler une réclamation ou une suggestion, à partir d'une borne informatique à écran tactile. Deux équipements de ce type seront installés à l'hôtel de ville et au pôle administratif pour ceux qui ne disposent pas d'un accès à internet. Toutes ces démarches seront également accessibles à partir du site internet : www.villeduaosier.fr

Des hôtesses d'accueil seront à la disposition des usagers qui le souhaitent, afin de les accompagner dans cette démarche dématérialisée. Les deux bornes seront faciles d'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) et bien sûr, la confidentialité des données de chaque usager sera assurée. Ces installations seront à la disposition du public d'ici décembre 2017.

Pour plus d'information sur le Portail Famille : controledegestion@villedugosier.fr 05 90 47 05 68



La réfome des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires (décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013) introduit une nouvelle organisation du temps scolaire. Les communes devaient déterminer la nouvelle organisation du temps incluant les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

La ville du Gosier a fait le choix de rentrer dans ce dispositif à partir de septembre 2014 et applique une organisation du temps scolaire répondant à ce cadre réglementaire de droit commun. Elle a procédé à une modification en septembre 2015, en tenant compte des réalités de terrain. Le Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T) regroupant les objectifs et la finalité de cette organisation a été validé en 2014 pour une période de 3 ans.

La mise en oeuvre de ce dispositif s'est traduite par de nombreuses actions :

- réorganisation des services ;
- nomination de personnes dédiées aux activités périscolaires ;
- formation des agents ;
- augmentation des quotas horaires des agents ;
- appel à projets associatifs et mise en place de conventionnement.

Le Rectorat de Guadeloupe a sollicité les villes afin qu'elles fassent remonter leur organisation scolaire pour la rentrée 2017. Cette proposition devrait se faire en collaboration avec les écoles du territoire.

La ville a fait le choix, compte tenu des dispositions déjà prises, de maintenir son organisation à la rentrée 2017. Dans un



courrier en date du 6 mars 2017, cette intention est annoncée au Recteur de l'Académie, et la ville s'est organisée en fonction.

En effet, de nombreuses démarches avaient déjà été initiées, à savoir : appel à projets, engagements pluriannuels de la ville du Gosier vis-à-vis du personnel, des associations et d'autres partenaires...

Le décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire est paru le 28 juin 2017.

Etant donné la proximité de la rentrée scolaire et du délai imparti pour proposer une organisation tenant compte de l'impact engendré par le changement d'organisation précité, il a semblé plus judicieux de maintenir le mode de fonctionnement actuel, afin de prendre le temps de déterminer l'organisation du temps scolaire la plus appropriée à notre territoire.

Un retour à la semaine de quatre jours implique donc une préparation et une mise en oeuvre dans le respect de la réglementation et du dialogue social, dans des conditions optimales pour l'ensemble des parties prenantes.

Une évaluation concertée du dispositif avec les partenaires est programmée d'ici la fin de l'année 2017.

Règlement intérieur des activités périscolaires et des accueils de loisirs

Depuis plusieurs années, la Ville du Gosier organise au sein des écoles un certain nombre de prestations et de services. L'ensemble de ces services répond aux besoins des familles qui le souhaitent, d'accueillir leurs enfants et de minimiser leurs contraintes d'organisation quotidienne.

Depuis septembre 2016, le règlement intérieur des activités périscolaires et des accueils de loisirs a été édité par la ville et distribué aux parents. Il a pour vocation de préciser les modalités d'organisation, les conditions d'admission et les obligations de chacun pour garantir le bon fonctionne-

ment des accueils périscolaires et des accueils de loisirs de la ville. Il pose les règles de vie collective en précisant les attitudes et comportements de chacun (parents, enfants, agents), prévoit les mesures disciplinaires en cas de non-respect, ainsi que les dispositions relatives à la santé et l'assurance des enfants accueillis.

Règlement intérieur

activités périscolaires

accueils de loisirs

Retrouvez ci-dessous un rappel des horaires :

La garderie

Les enfants peuvent être accueillis avant le début de la classe, et après les NAP. Elle se déroule comme suit :

	JOURS ET HORAIRES		
GARDERIE MATIN	Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 7h à 7h50		
GARDERIE MIDI	Mercredi : 11h à 12h		
GARDERIE SOIR	Lundi-Mardi-Jeudi : 16h15 à 18h Vendredi : 15h15 à 18h		

La restauration scolaire

La restauration scolaire est organisée par la Ville du Gosier au sein des réfectoires pour les enfants fréquentant les écoles de la ville. Elle se déroule comme suit :

	JOURS ET HORAIRES		
RESTAURATION SCOLAIRE	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : de 11h30 à 13h20		

• Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, de nouvelles activités périscolaires sont proposées dans les écoles de la ville. Elles se déroulent comme suit :

	JOURS ET HORAIRES
NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)	Lundi-Mardi-Jeudi : de 15h15 à 16h15

Les Accueils de Loirsirs Sans Hébergement (ALSH)

Activités extrascolaires mises en place sur des périodes précises :

- Vacances scolaires (Pâques, Toussaint et Noël)
- Grandes vacances (juillet)

Les accueils de loisirs se déroulent comme suit :

	JOURS ET HORAIRES		
ACCUEILS DE LOISIRS	Périodes pré-citées (du lundi au vendredi hors jours fériés) : de 7h00 à 17h00		

Dans les écoles

Ouverture de la nouvelle l'école Eugène Alexis

L'école maternelle Eugène Alexis a été inaugurée le jeudi 24 août 2017 à l'occasion de la fête patronale. Il s'agit d'une école qui a été reconstruite sur un tout nouveau site.

L'ancienne école maternelle Eugène Alexis ne répondait plus aux normes parasismiques. Elle a été ainsi intégrée au programme de renforcement parasismique de la Ville. Ambitieux, ce projet a été justifié par un risque naturel élevé et a vu le jour grâce à un accompagnement fort de l'Etat. Ce bâtiment, doté de performances énergétiques élevées, est parfaitement en accord avec les exigences du Rectorat de Guadeloupe, qui a d'ailleurs été largement associé à la démarche de construction.

Dans cette nouvelle école, l'accent a été mis sur de nouveaux espaces :

Espace de restauration innovant

Fini le self, le restaurant scolaire de la nouvelle école Eugène ALEXIS est





désormais doté d'un bain-marie mobile, sur lequel est amené le repas au moment du service, pour assurer le maintien au chaud.

Des cloisons acoustiques (claustras) ont été installées afin de créer des espaces séparés durant le repas, favorisant ainsi la réduction du bruit dans le restaurant.

Salle d'activités et de motricité

Une salle dédiée aux activités et dotée de matériels spécifiques pour les ateliers de motricité.





Présentation du nouvel inspecteur de circonscription Gosier-Abymes, Olivier MIRVAL



1. Vous avez été récemment nommé inspecteur de la circonscription. Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai été nommé à la date du 1/09/17 comme Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) faisant fonction dans la circonscription de Gosier-Abymes. Je suis âgé de 43 ans et j'exerce depuis 1997 au sein de l'institution.

Mon parcours et mon expérience dans l'Education Nationale m'ont jusqu'alors permis de m'investir dans l'enseignement dans une zone d'éducation prioritaire, en secteur rural, dans la coordination académique de l'Accompagnement éducatif et dans la formation en langue vivante régionale créole. J'ai donc la chance cette année d'exercer la fonction d'IEN au sein d'une circonscription animée par une équipe dynamique, efficace et bien rodée aux problématiques locales.

2. Quelles sont les missions de l'inspection de circonscription ?

L'IEN de circonscription doit assumer 4 missions intimement liées les unes aux autres. Elles sont définies dans le bulletin de l'Education nationale du mois de décembre 2015. Elles touchent à l'évaluation et la formation des personnels, l'implication dans le pilotage académique. Mais c'est surtout dans le cadre de l'exercice de la mission de conseiller et expert du Recteur que l'IEN est amené à collaborer avec les collectivités locales, en particulier les mairies.

Ainsi, les IEN chargés d'une circonscription du 1^{er} degré sont les interlocuteurs des collectivités locales pour tout ce qui a trait au fonctionnement des écoles, particulièrement pour la préparation et le suivi de la carte scolaire et l'organisation du temps scolaire. Dans le cadre de démarches partenariales, ils apportent leur expertise pour la définition et la mise en œuvre des projets éducatifs territoriaux. En ce qui concerne la carte scolaire, la gestion de la scolarisation et l'affectation des élèves en provenance des Iles du Nord a montré l'importance de ce partenariat qui doit être basé sur une communication fluide, une réactivité de la part de tous les acteurs.

3. Vous arrivez sur le territoire du Gosier, Quels sont vos objectifs ?

Je prends mes marques au niveau de la circonscription que m'a confiée le Recteur au titre de l'année en cours. Toutes mes actions sont inscrites dans le projet de circonscription, lui même ancré dans le projet de l'Académie. En ce qui concerne précisément le travail avec les deux municipalités, de manière pragmatique: je souhaite au titre de l'année en cours: -Avancer sur la question de la dotation et l'utilisation du numérique.

- Mettre en oeuvre le plan d'accompagnement des élèves venant des Iles du Nord . Sur la totalité des écoles du Gosier, une quarantaine d'élèves est concernée.
- Dans l'esprit des récentes directives ministérielles, préparer au mieux la réforme et l'adaptation des rythmes scolaires au titre de l'année 2018. Cette anticipation d'éventuels changements doit nécessairement s'appuyer sur une bonne synergie entre les mairies, les conseils d'écoles, le niveau départemental et l'Inspection qui en constitue l'interface. Je pense que dès le mois de novembre, nous aurons à envisager une concertation eu égard aux priorités budgétaires.
- Faciliter le dialogue entre les écoles (directeurs, réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté RASED) et la ville du Gosier.

Je souhaite donc de manière pragmatique mettre en oeuvre et accompagner tous ces chantiers en vue de leur aboutissement.

> Propos recueillis par Kelly BAHIJIA

Inimations.

Accueils de loisirs de juillet 2017



Durant les vacances de juillet, les enfants de 2 à 16 ans ont été accueillis sur différents sites de la ville, dans les écoles de Mangot, Poucet, Mare-Gaillard maternelle et élémentaire, et l'Houëzel.

C'est l'histoire de 261 enfants qui ont vécu un mois sublime sous le thème "Je me *sport* bien dans ma ville". Ils ont participé à différentes activités.



Saviez-vous que tout est possible au Gosier? Eh bien les enfants en ont fait l'incroyable expérience durant une journée splendide avec la rencontre de chevaux et de poneys. Pour commencer, ils ont rencontré des poneys nommés Barbie, Pepa et Ken sur lesquels ils ont pu passer un superbe moment à travers un espace agréable.

Enfin, ils ont eu le plaisir de les brosser, de les caresser et de les admirer.

Découverte du bubble foot, une façon originale de s'éclater, fun et sans danger. Les enfants s'en sont donné à coeur joie



sur la plage de la Datcha.

Au Moule, les enfants ont pu tester un très grand bassin, mais surtout un toboggan vertigineux de 57 m de long. Les enfants ont pu faire des tours et des tours sous la



surveillance bienveillante des animateurs. La! La! La! La! En musique, un moment magique à l'accueil de Mare-Gaillard: musique, ateliers jeux, chasse aux trésors avec dégustation de saveurs notamment snow ball, salade de fruits...



Une joie et une fierté non dissimulées des enfants, de faire voler leur cerf volant au centre d'Armantine Marcel après une belle matinée à les confectionner.



Le thème , "Je me sport bien dans ma ville", a pris tout son sens lors d'une belle marche à Mare-Gaillard où les enfants ont pris un plaisir à découvrir ensemble les environs du centre et également la mangrove de Port Louis. Activité Sportive à la plage de Bois Jolan de Sainte-Anne et à la plage du Souffleur de Port-Louis. Ateliers jeux d'eau durant toute une journée pour le bonheur des enfants.

Une belle occasion de rassembler les grands et les petits des différents centres en permettant aussi aux animateurs de se retrouver à l'occasion d'une zumba à l'esplanade.

Une belle journée ensoleillée au centre. Et hop! Les enfants passent un moment inoubliable dans la piscine.

De nombreuses autres activités aussi amusantes ont été proposées.













Zoom sur...

Le métier d'animateur

L'animateur est rattaché à un responsable périscolaire, chargé de coordonner les animations dans chaque école.

Il intervient dans le cadre des activités périscolaires organisées par la ville tout au long de la journée : le matin, le midi et soir.

Il travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe au sein de l'école, y compris l'équipe pédagogique et les associations.

Ses missions:

- 1. Accueillir, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs et des accueils périscolaires
- 2. Accueillir les enfants en facilitant la transition entre milieu familial et milieu scolaire.
- 3. Proposer et animer des activités



Son quotidien:

- Médiation au sein du groupe d'enfants, gestion des conflits, responsable du respect des règles de vie.
- Ecoute des enfants et facilitateur des échanges et partages.
- Proposition et adaptation des animations en lien avec le projet pédagogique.
- Joue et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants.
- Participation active aux réunions d'équipe.
- Participation à la circulation de l'information entre les enseignants, les familles et la responsable périscolaire : relais.
- Utilisation appropriée du matériel et des équipements de l'accueil et de l'école.
- Mise en place un répertoire d'activités variées.

Interview de Karina COQUIN, animatrice à l'école de Pliane.

Peux-tu te présenter?

Je m'appelle Karina. J'ai un seul enfant. Une fille. Elle fait ses études en France à Toulouse depuis la rentrée de septembre. J'habite à Pliane. (rires) J'entends la sonnerie de l'école de chez moi (rires) J'adore.....(sourire)

Comment te décrirais-tu?

Je suis patiente, minutieuse et dynamique. Mes collèques disent de moi que je suis toujours souriante.

Ton parcours professionnel?

J'ai un Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). J'ai également un Brevet d'Études Professionnelles sanitaire et social (BEP). Je voulais poursuivre mes études pour devenir puéricultrice. Je suis devenue animatrice par choix.

Avec quel public travailles-tu? Quel âge? Peux-tu décrire ton métier?

Je suis animatrice à 24h/semaine. Je travaille avec les enfants de primaire. Il faut aimer ce que l'on fait. Quand j'arrive le matin, je prépare déjà mon atelier, ensuite j'accueille les enfants, fais l'appel et nous commençons l'atelier.

Quelles sont les difficultés de ce métier?

Le plus compliqué pour un animateur est de veiller en permanence à la sécurité des enfants.

Et ses richesses?

Pour moi, transmettre mes points forts aux enfants est un vrai plaisir. Travailler dans l'animation m'a permis d'avoir confiance en moi et de me sentir valorisée.

Selon toi, être un animateur c'est ...?

Ce qui est important, c'est de faire très attention à avoir un langage correct. Pour moi c'est important de bien parler avec les enfants, de faire attention à son langage pour être un bon animateur.

Il faut également pour être un bon animateur : prendre du plaisir à se lever le matin pour aller travailler. C'est primordial ! Quand je me lève le matin je suis pressée de venir à l'école.

Dans le cas contraire, les enfants le ressentent et ce n'est pas l'objectif.

Aujourd'hui nous sommes en NAP. Quelle est l'activité que tu proposes ?

C'est un "atelier jeux de rôle" avec un groupe d'enfants de 9 ans.

Quel est le sujet que tu abordes?

La violence dans les cours de récréation et comment changer cela.

Intéressant sujet d'actualité. Pourquoi cette thématique en particulier?

C'est justement par rapport à l'actualité du moment et également dans certaines écoles du Gosier où nous entendons dire qu'il y a eu telle ou telle chose avec des enfants. Nous rencontrons de plus en plus d'enfants qui humilient un camarade, qui se bagarrent.

C'est Pierre DAUMAS, le directeur de l'année dernière qui m'a définitivement donnée l'envie de passer à l'action en abordant le sujet. Cela m'a inspirée et donnée l'envie de l'aborder mais de manière différente, par le théâtre. Et je suis soutenue par ma responsable périscolaire Katia GOSSEC.

Qu' as-tu mis en place comme atelier en dehors des Nouvelles Activités Périscolaires ?

Durant le temps de la pause méridienne, je propose la réalisation d'objets à partir de pinces à linge, des jeux de mimes et des jeux de société.

Durant la garderie nous faisons plutôt de la danse et des jeux extérieurs.

Comment les enfants t'appellent? Tatie?

Non! Non! tous les enfants m'appellent Karina. Il est important que les enfants puissent nous identifier par notre prénom.

De plus, "tatie", ce n'est pas un métier et j'aime mon métier d'animateur. Pour moi le plus beau métier du monde est de travailler avec les enfants.

Dès l'âge de 12 ans, je voulais déjà travailler avec les enfants. (sourire)

D'ailleurs, mon premier métier a été de travailler dans une crèche "La souris verte" à Montauban, durant 5 ans. Après, le pôle emploi m'a appelée pour une offre d'emploi d'animatrice dans les écoles du Gosier. J'ai passé un entretien et ensuite la collectivité du Gosier m'a placée à Pliane et jusqu'à aujourd'hui j'y suis, et heureuse comme tout!

Veux-tu rajouter quelque chose pour terminer notre échange ?

Ici, je suis bien, au milieu d'une bonne équipe et c'est important pour moi que l'on s'entende bien et que l'on se comprenne pour le bien de tous.

> Propos recueillis par Agnès CLARAC, référente périscolaire, le jeudi 28 septembre 2017.



Paroles d'enfants

Ce que j'aime à l'école...

Interview de Paul DESPOULAIN 10 ans, élève en classe de CM1

Ça fait longtemps que tu connais cette école?

Paul: Oui, depuis le CP.

Dans l'école, quelles activités aimes-tu pratiquer?

Paul : J'aime faire des jeux dehors. Des jeux de société et aussi faire du double-dutch

Que penses-tu des animateurs?

Paul : Ils sont sympas.... Euuuh... Je préfère Pierre-Louis, Vanessa, Karine et Myriam et toi Dominique (sourire)

Quel moment préfères-tu ? Pause méridienne ? NAP ou garderie ?

Paul: NAP! NAP!

Pourquoi?

Paul : Pour courir.

Il y a des choses que tu aimes moins, ou bien même que tu n'aimes pas du tout ?

Paul : Rien du tout. J'aime tout. Je m'amuse bien ici. J'ai beaucoup de copains. Je peux retourner jouer?

Interview de Eloïse KANCEL 8 ans, élève en classe de CE2

Ce que tu aimes à l'école?

Eloïse : Le midi. La danse avec toi. J'aime beaucoup les NAP aussi.

As-tu des animateurs que tu préfères ?

Eloïse: Hummmm oui, Céline, Guylaine et Dominique (sautille). Elles sont gentilles avec moi.

Il y a des choses que tu aimes beaucoup moins?

Eloïse: J'aime pas manger au 1er groupe.

Pourquoi? (rires)

Eloïse : Parce que je ne peux pas me resservir car je dois laisser du repas pour les enfants du 2ème service. On pourra avoir le journal après ?



> Propos recueillis par Dominique BODESON, Responsable Périscolaire à l'école Saturnin Jasor

Côté parents

Accompagner la scolarité de son enfant

Les parents constituent le facteur déterminant dans l'éducation de leurs enfants. Ils ont une influence directe bien plus grande que celle des enseignants. Il paraît donc évident que leur implication dans le parcours scolaire de l'enfant est un élément clé de la réussite. Mais comment faire ? Voici quelques pistes !

• Le soutenir et l'encourager

- Faire confiance à son enfant ;
- Être attentif à ce que vit l'enfant. L'interroger sur sa vie à l'école, ses camarades, ce qu'il apprend;
- Favoriser son désir d'apprendre ;
- Encourager ses efforts;
- L'accompagner dans ses exercices (lecture, calcul mental, sport, ...);
- Reconnaître ses points forts ;
- Soutenir ses progrès ;
- Le motiver et le valoriser ;

• Organiser un cadre de travail

- Prévoir un temps et un espace calme pour le travail de l'enfant;
- Amener et récupérer son enfant à l'école,

afin d'assurer un bonne transition entre l'école et la famille ;

- Respecter et faire respecter à l'enfant les horaires de l'école ;
- L'accompagner dans ses apprentissagessans jouer au professeur ;
- Fixer avec lui des objectifs accessibles (heure de fin des exercices, progression pour le trimestre ...);

• Rassurer l'enfant

- Permettre à l'enfant de participer aux activités de découverte avec l'école;
- Solliciter des rencontres durant l'année scolaire avec l'enseignant pour mieux accompagner son enfant et suivre sa progression;
- Etre à l'écoute de son enfant;
- Entendre et gommer les sentiments d'injustice qui peuvent survenir;
- S'intéresser à sa scolarité, en évoquant avec lui ses activités, ses difficultés, ses rêves de métier, voire ses rêves tout court
- Comprendre ses difficultés afin de trouver des solutions adaptées plutôt que s'inquiéter;
- Éviter de remettre en cause l'autorité de l'enseignant et d'être en désaccord avec lui, en présence de l'enfant, cela le perturbe.



Infos Pratiques

Horaires de réception de la Direction de l'Education

Lundi - Mardi - Jeudi : Mercredi - Vendredi : 7h30-13h / 14h30-17h 7h30-13h

Tél: 0590 84 54 22

Horaires de la régie principale (pour les paiements)

Lundi - Mardi - Jeudi : Mercredi - Vendredi :

8h-14h 8h-11h

Tél: 0590 47 05 68 / e-mail : controledegestion@villedugosier.fr

PAIEMENTS DU 5 AU 25 DE CHAQUE MOIS

Coordonnées des écoles au Gosier

ÉCOLES	DIRECTEURS (TRICES)		RESPONSABLES DE RÉFECTOIRES	RESPONSABLES PÉRISCOLAIRE	TEL
ECOLES	CONTACTS	TEL	CONTACTS	CONTACTS	TEL
Maryse PIERRE-JUSTIN BOREL Maternelle - <i>L'Houëzel</i>	KATARZYNSKI Fanny	0590 84 02 69	FARNOUX Thérèse	DAMPIERRE Karine	0690 53 77 00
Georges MARCEL Primaire - <i>Mangot</i>	FEROL Josely	0590 84 23 24	LAURENT Corinne ISMAEL Rosy	CLAIRE Valérie	0690 53 71 26
Saturnin JASOR - <i>Mixte 1</i> Élémentaire - <i>Bourg</i>	GIRARD Patrick	0590 84 15 55	LAMI Françoise	BODESON Dominique	0690 53 70 95
Eugène ALEXIS Maternelle - <i>Belle-Plaine</i>	OXYBEL Alain-Michel	0590 84 16 79	BOURGUIGNON Nadia	SILVESTRE Mylène	0690 53 71 89
Germaine LANTIN - <i>Mixte 2</i> Élémentaire - <i>Bourg</i>	NÈGRE Pierrette	0590 84 11 11	ACCIPE Lana	MOLIA Olivier	0690 53 71 07
Suzanne ROLLON Primaire - <i>Poucet</i>	JOSEPH-THÉODORE MELYON Marly	0590 84 22 91	BELLAIRE Marie-France	DOUALOT Sabine	0690 92 60 72
Turenne THÉNARD Maternelle - <i>Grand-Bois</i>	GALER Francine	0590 84 44 04	PHERON Marietta	MARTIAL Arista	0690 53 72 32
Turenne THÉNARD Élémentaire - <i>Grand-Bois</i>	GENDREY Pignot	0590 84 13 69			
PLIANE - Élémentaire	FÉRÉE Caroline	0590 85 96 59	JOAB Jeanine	GOSSEC Katia	0690 53 66 88
Hildevert PATER Primaire - <i>Port-Blanc</i>	DAMPROBE Franck	0590 84 23 29	JEANNOT Antoinise	RHODA Muriel	0690 53 77 88
Armand LAZARD Maternelle - <i>Grande-Ravine</i>	OPHELTES Chantal	0590 84 36 47	MONTOUT	BALOJI Marie-Thérèse	0690 53 71 82
Armand LAZARD Élémentaire - <i>Grande-Ravine</i>	ALETAS Désir	0590 84 47 67	Lise-Berthe		
Armantine MARCEL Maternelle - <i>Mare-Gaillard</i>	JOAS Claudine	0590 85 94 29	BERTILI Laïka	ALBÉRI Magalie BARCLAIS Sandra	0690 92 57 09
Klébert MOINET Élémentaire - <i>Mare-Gaillard</i>	PRIOUX Christian	0590 85 91 04	NIQUE Elisabeth	CORIAN Myriam	0690 53 66 44
Aristide GILLOT Primaire - <i>Cocoyer</i>	CARLES Maria	0590 84 15 39	PHERON Nadia	BONDOT Marie-Hélène	0690 53 77 33

Inspection de circonscription Inspecteur : Olivier MIRVAL

Marcel)

97190 LE GOSIER

Mare-Gaillard (face à l'école Armantine

e-mail: ce.9710932L@ac-guadeloupe.fr

Tél: 0590 84 57 04 / Fax: 0590 84 58 04